

Financement-Québec

Rapport d'activités *1999-2000*

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE DU MINISTRE.....	3
LETTRE DU PRÉSIDENT	4
PROFIL DE FINANCEMENT-QUÉBEC	5
EXERCICE FINANCIER EN BREF	6
RÉALISATION DES OBJECTIFS	8
MISE EN OPÉRATION DE FINANCEMENT-QUÉBEC.....	12
REVUE DES OPÉRATIONS	14
RAPPORT DE LA DIRECTION	18
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR.....	20
ÉTATS FINANCIERS	21
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS	25
LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	31
ET DES MEMBRES DE LA DIRECTION DE FINANCEMENT-QUÉBEC	31

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

LETRE DU MINISTRE

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée Nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités de Financement-Québec pour l'exercice financier débutant le 1^{er} octobre 1999 et se terminant le 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre d'État à l'Économie et aux Finances,

Bernard Landry
Québec, juillet 2000

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

LETTRE DU PRÉSIDENT

Québec, le 13 juillet 2000

Monsieur Bernard Landry
Ministre d'État à l'Économie
et aux Finances
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter le premier rapport d'activités de Financement-Québec.

Ce rapport a été préparé conformément aux dispositions de l'article 42 de la Loi sur Financement-Québec et reflète les activités réalisées au cours de l'exercice financier 1999-2000, soit du 1^{er} octobre 1999 au 31 mars 2000.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Bernard Turgeon

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

PROFIL DE FINANCEMENT-QUÉBEC

Financement-Québec a été instituée par la Loi sur Financement-Québec (1999, chapitre 11) sanctionnée le 16 juin 1999 et mise en vigueur le 1^{er} octobre 1999. Cette société a pour mission principale d'offrir des services financiers aux organismes publics éligibles. Financement-Québec prend la relève du Fonds de financement pour effectuer le financement des organismes hors du périmètre comptable du gouvernement, soit les établissements des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

Tous les prêts consentis aux établissements des réseaux et les avances sous-jacentes du Fonds de financement au 30 septembre 1999 ont été transférés à Financement-Québec à sa date de mise en vigueur, soit le 1^{er} octobre 1999.

Les activités de Financement-Québec comprennent des opérations de financement à long terme et à court terme. Au 31 mars 2000, l'encours des prêts à long terme s'élevait à 3,7 milliards de dollars alors que l'encours des marges de crédit était de 15,1 millions de dollars.

Financement-Québec

Rapport d'activités
1999-2000

EXERCICE FINANCIER EN BREF

Revenu net	3,5
------------	-----

Revenu net réalisé durant la période débutant le 1^{er} octobre 1999 et se terminant le 31 mars 2000.

Pour le bénéfice de la clientèle desservie par Financement-Québec, certains tableaux présentent les prêts consentis aux établissements des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux pour les douze mois de l'exercice financier 1999-2000; les six premiers mois ont été réalisés par le Fonds de financement et les six derniers via Financement-Québec.

FAITS SAILLANTS

Activités en 1999-2000

(En millions de dollars, sauf pour les nombres)

Fonds de financement

Période du 1^{er} avril 1999 au 30 septembre 1999

	Long terme	Court terme	Total
Volume des prêts	532,2	1,5	533,7
Nombre de prêts	39	1	40
Nombre de clients	28	1	29
Volume des emprunts	413,1	n.d.	413,1
Nombre d'emprunts	6	n.d.	6

Financement-Québec

Période du 1^{er} octobre 1999 au 31 mars 2000

	Long terme	Court terme	Total
Volume des prêts	529,7	6,4	536,1
Nombre de prêts	41	1	40
Nombre de clients	37	1	38
Volume des emprunts	501,9	1 598,6	2 100,5
Nombre d'emprunts	2	76	78

Note : L'encours et le volume des prêts sont exprimés à leur valeur nominale, par opposition à ceux présentés aux états financiers qui sont ajustés pour tenir compte des escomptes et des primes. D'autre part, les données relatives au financement à court terme correspondent aux prêts sur marge de crédit.

Résultats financiers

(Millions de dollars)

	1999-2000
--	-----------

État de la situation au 31 mars 2000

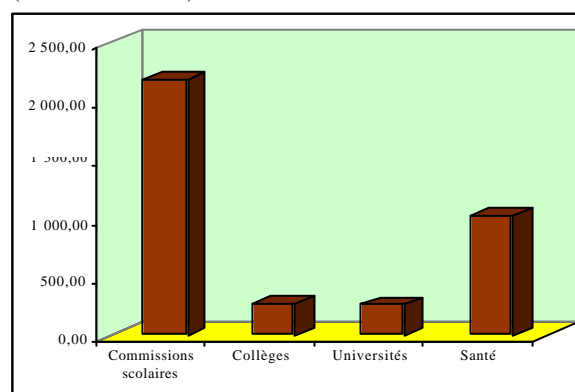
(En millions de dollars, sauf pour les nombres)

	Long terme	Court terme	Total
Encours des prêts	3 767,9	15,1	3 783,0
Nombre de prêts	838	1	839
Nombre de clients	452	1	453
Encours des emprunts	3 583,7	122,6	3 706,3
Nombre d'emprunts	55	2	57

L'écart entre les valeurs nominales des prêts et des emprunts, au montant de 76,7 millions de dollars, provient en grande partie de liquidités générées par des emprunts à forte prime (escompte); en effet, des prêts ont été consentis avec ces liquidités, au montant de 75,61 millions de dollars, ainsi qu'à l'aide d'autres liquidités au montant de 1,1 million de dollars.

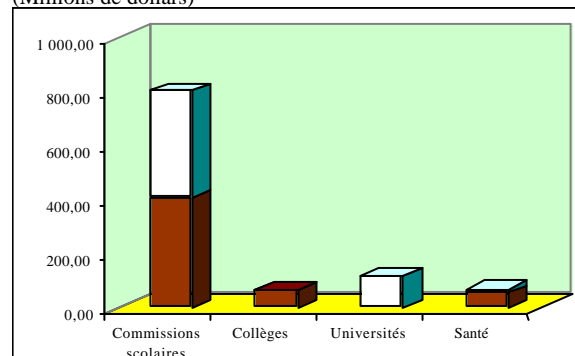
Encours des prêts à long terme par secteur au 31 mars 2000

(Millions de dollars)



Prêts à long terme par secteur en 1999-2000

(Millions de dollars)



Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

RÉALISATION DES OBJECTIFS

Dans le cadre de sa mission, Financement-Québec poursuit des objectifs spécifiques. La présente section vise à permettre de mieux apprécier la contribution des activités de Financement-Québec, et plus particulièrement celles de l'exercice financier 1999-2000, à la réalisation de ses objectifs.

PREMIER OBJECTIF : *Minimiser les coûts de financement de l'ensemble des organismes des réseaux*

Financement-Québec atteint cet objectif par la réalisation d'une partie du financement des organismes des réseaux en leur accordant des prêts à court et à long terme.

Les économies associées au processus de financement regroupé sont constituées d'économies directes d'intérêts et de frais d'émission pour les organismes qui empruntent auprès de Financement-Québec, ainsi que d'économies indirectes d'intérêts pour les organismes qui continuent à emprunter en leur nom sur les marchés. En effet, depuis 1993, les organismes des réseaux et les municipalités empruntent au niveau du coût des fonds du gouvernement; cela représente une réduction importante du coût en intérêt.

D'autre part, un service de prêts à court terme sur marge de crédit est offert, depuis octobre 1996, aux commissions scolaires et aux cégeps qui ne peuvent emprunter aux conditions dictées par la nouvelle règle de subvention des intérêts,

établie au Discours sur le budget 1996-1997. Cette nouvelle règle stipule que les intérêts sont dorénavant subventionnés au niveau du taux des acceptations bancaires plus une marge de 0,30 %. Cette mesure touche les universités depuis juillet 1997 suite à l'élargissement de la portée de cette règle, annoncé au Discours sur le budget 1997-1998. Cette règle budgétaire a permis la réalisation d'économies d'environ 25 millions de dollars pour l'exercice financier 1999-2000. Il s'agit principalement d'économies indirectes. En effet, le service mis en place par le Fonds de financement et dont la continuité est assurée par Financement-Québec a favorisé un ajustement rapide des taux offerts par les institutions financières au niveau du taux subventionné.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

l'intérieur de ces délais, sans la contrainte de soumettre les modalités et les conditions des emprunts à leur conseil d'administration pour approbation.

DEUXIÈME OBJECTIF : Offrir un service de qualité à la clientèle

- *Simplifier la réalisation des financements des organismes*

Le financement à long terme prend la forme de prêts sur billet. Le processus juridique et administratif lié à ce type de financement est significativement plus simple que celui lié à une émission d'obligations au nom de l'organisme emprunteur.

Une démarche a été amorcée visant l'adoption de régimes d'emprunts par les commissions scolaires, les cégeps, les hôpitaux et autres organismes de la santé et des services sociaux. L'adoption de tels régimes permettra de simplifier le processus administratif associé aux emprunts des organismes auprès de Financement-Québec; il s'agit d'une délégation du pouvoir d'approuver les modalités et conditions des emprunts à certains gestionnaires des organismes. Dans le contexte où les délais de livraison des emprunts sur les marchés financiers sont réduits à un délai de 3 à 5 jours ouvrables, les régimes d'emprunts permettent de réaliser des transactions de financement à

Au niveau du financement à court terme, le processus administratif et la documentation requise sont réduits au minimum pour pouvoir respecter des délais restreints, les emprunts étant livrés la journée de leur négociation.

- *Ajuster les conditions des prêts aux besoins de la clientèle*

Financement-Québec ajuste les conditions des prêts pour rencontrer les besoins des organismes emprunteurs ou des ministères concernés, dans les limites prescrites par les autorisations gouvernementales

- *Assurer un service de qualité aux différents intervenants dans le processus de financement*

Dans la continuité du Fonds de financement, Financement-Québec cherche à améliorer ses services en étant à l'écoute des besoins de sa

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

clientèle par le biais de communications et de rencontres avec leurs représentants. Ces échanges lui permettent de mettre en place de nouveaux services adaptés aux besoins de ses clients et d'apporter des améliorations aux processus de financement de façon à les rendre plus efficaces.

Enfin, Financement-Québec supporte un risque de réinvestissement pour les prêts qui sont réalisés à même les sommes encaissées à titre de remboursement de capital sur d'autres prêts. La gestion de ce risque est effectuée selon les méthodes et les moyens utilisés par les institutions financières.

TROISIÈME OBJECTIF : Assurer une gestion adéquate des risques financiers

- *Risque de crédit des emprunteurs*

Les organismes des réseaux bénéficient d'une subvention de leur service de la dette. Financement-Québec exige que cette subvention soit assortie d'une hypothèque mobilière sans dépossession en sa faveur, en garantie du remboursement des prêts qu'elle consent.

- *Risque de change*

D'autre part, la politique de gestion de la dette de Financement-Québec consiste à n'encourir aucun risque de change. Ainsi, les emprunts réalisés en devises étrangères sont accompagnés d'un contrat d'échange de devises en monnaie du Canada.

- *Risque d'intérêt*

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

QUATRIÈME OBJECTIF : Assurer la rentabilité et l'efficacité des opérations

Financement-Québec doit assurer son autofinancement tout en offrant les meilleures conditions de financement à sa clientèle. Pour ce faire, elle doit maintenir et développer une tarification adéquate et concurrentielle pour les produits et services qu'elle offre. Elle doit également optimiser ses processus opérationnels afin de minimiser ses coûts de fonctionnement.

Afin de minimiser les ressources requises par la Société, une entente de services a été signée avec le ministre des Finances en échange de rétribution, pour lui permettre de bénéficier des services suivants :

- négociation des emprunts;
- comptabilisation et règlement des emprunts;
- réalisation de la gestion des prêts aux organismes;
- services de support en matière de gestion des ressources humaines et matérielles.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

MISE EN OPÉRATION DE FINANCEMENT-QUÉBEC

La présente section vise à informer le lecteur sur les grandes étapes franchies par Financement-Québec dans son implantation. On y présente également les principaux projets de développement et les tendances vers lesquelles s'oriente la gestion de Financement-Québec pour l'exercice financier 1999-2000.

Quelques mots sur la mise en opération...

La Loi sur Financement-Québec a été sanctionnée le 16 juin 1999 et la Société a été mise en opération le 1^{er} octobre 1999. Son conseil d'administration a été constitué et la première réunion de la Société s'est tenue le 29 février 2000.

Ainsi, le premier exercice financier de la Société porte exceptionnellement sur une période de six mois, soit du 1^{er} octobre 1999 jusqu'au 31 mars 2000.

Rappelons que Financement-Québec est une entreprise publique à capital-actions.

La mise en opération de Financement-Québec a nécessité un travail important :

- élaboration de la structure organisationnelle;
- conception et élaboration de l'Entente de service avec le ministère des Finances;
- détermination de la valeur des actifs et des passifs à transférer du Fonds de financement à Financement-Québec;
- préparation de la documentation juridique et administrative nécessaire au fonctionnement;
- préparation de nombreux règlements, résolutions et décrets qui ont été adoptés par les instances décisionnelles habilitées.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

Transition du Fonds de financement à Financement-Québec

Le premier exercice financier de Financement-Québec en fut un de transition :

- L'encours des prêts aux établissements des réseaux, soit 3,5 milliards de dollars, de même que l'encours des avances du gouvernement ayant servi à financer ces prêts, ont été transférés du Fonds de financement à Financement-Québec en date du 1^{er} octobre 1999.
- Le ministère des Finances a souscrit une somme de 100 000 dollars en capital-actions le 31 mars 2000.
- Un surplus d'apport de 9,9 millions de dollars a été versé à Financement-Québec par le gouvernement le 31 mars 2000, à même les surplus accumulés par le Fonds de Financement.
- Durant la phase d'implantation, Financement-Québec a eu la possibilité de recevoir des avances du gouvernement pour consentir des prêts aux établissements des réseaux.

Défis et perspectives

- Au cours du prochain exercice financier, les titres de Financement-Québec seront mis en marché.

Ainsi, Financement-Québec devra se faire connaître des investisseurs et des marchés financiers.

Financement-Québec

Rapport d'activités
1999-2000

REVUE DES OPÉRATIONS

FINANCEMENT À LONG TERME

Prêts réalisés durant l'exercice

Au cours de l'exercice financier 1999-2000, les prêts à long terme consentis aux réseaux ont totalisé 1 061,9 millions de dollars. Ces prêts ont été réalisés de la façon suivante :

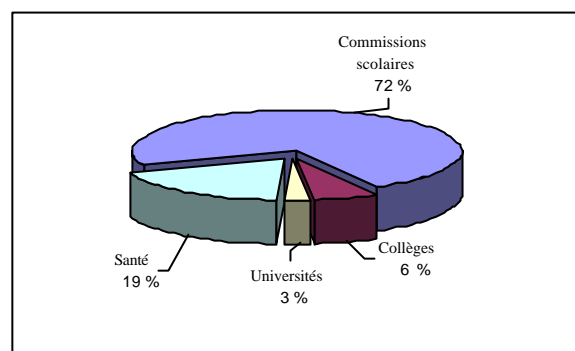
- 39 prêts à long terme ont été consentis par le Fonds de financement, du 1^{er} avril 1999 au 30 septembre 1999, et ils ont totalisé 532,2 millions de dollars.
- 41 prêts à long terme ont été consentis par Financement-Québec, du 1^{er} octobre 1999 au 31 mars 2000, et ils ont totalisé 529,7 millions de dollars.

Les prêts accordés aux établissements des réseaux de la santé et des services sociaux représentaient 18,8 % du nombre de prêts et 6,8 % des sommes prêtées. La part afférente aux commissions scolaires correspondait à 72,5 % du nombre de prêts et à 75,8 % des sommes prêtées.

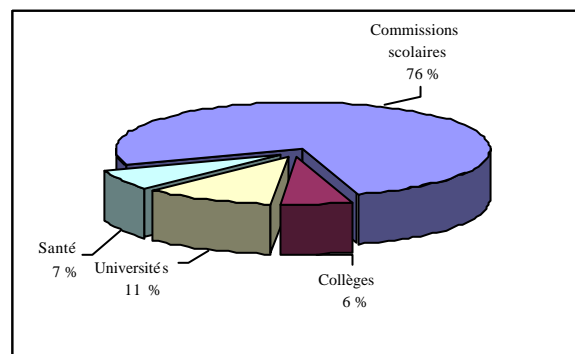
Au 31 mars 2000, le portefeuille de prêts était constitué de 63,9 % de prêts dont l'échéance était inférieure à 3 ans et de 12,5 % de prêts dont l'échéance se situait entre 3 ans et 5 ans.

L'échéance moyenne pondérée par l'encours du portefeuille de prêts était de 4,85 années.

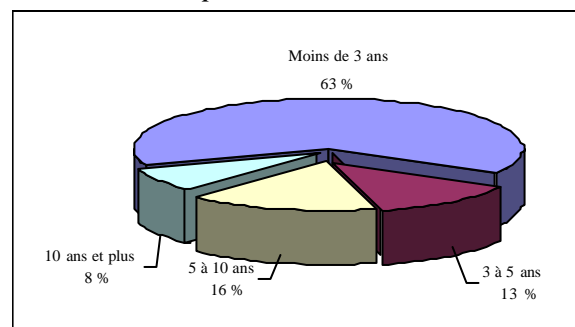
Répartition du nombre de prêts par secteur



Répartition des montants de prêts par secteur



Composition du portefeuille global selon l'échéance des prêts au 31 mars 2000



Financement-Québec

Rapport d'activités
1999-2000

SOMMAIRE DES PRÊTS À LONG TERME RÉALISÉS¹ EN 1999-2000 (MILLIONS DE DOLLARS²)

Prêts réalisés en 1999-2000			
	Montant	Montant moyen	Nombre de prêts
A- Prêts consentis par Financement-Québec (1 ^{er} octobre 1999 au 31 mars 2000)			
• Commissions scolaires	408,2	12,0	34
• Cégeps	66,5	13,3	5
• Universités	0	0	0
• Santé et Services sociaux	55,0	27,5	2
Sous-total (A) :	529,7	12,9	41
B- Prêts consentis par le Fonds de financement (1 ^{er} avril 1999 au 30 septembre 1999)			
• Commissions scolaires	396,9	16,5	24
• Cégeps	0	0	0
• Universités	118,6	59,3	2
• Santé et Services sociaux	16,7	1,2	13
Sous-total (B) :	532,2	13,6	39
C- Émissions d'obligations réalisée par l'entremise du Ministère des Finances			
• Commissions scolaires	0	0	0
• Cégeps	175,2	5,8	30
• Universités	208,0	6,7	31
• Santé et Services sociaux	0	0	0
Sous-total (C) :	383,2	6,3	61

1. Les montants apparaissant dans ce tableau sont des valeurs nominales, par opposition à ceux présentés dans les états financiers qui sont ajustés pour tenir compte des escomptes et des primes.
2. Sauf pour les nombres.

Financement-Québec

Rapport d'activités 1999-2000

Financement total (A+B+C) :	1 445,1	10,2	141
-----------------------------	---------	------	-----

EMPRUNTS À LONG TERME RÉALISÉS POUR FINANCEMENT-QUÉBEC EN 1999-2000

Montants en dollars canadiens (millions \$)	Montants en devises étrangères (millions \$)	Taux d'intérêt (1) (%)	Date d'émission (avance)	Date d'échéance (avance)	Prix à l'investisseur (\$)	Rendement à l'investisseur (2) (%)
400,0 (3)	-	6,7115	2000-03-30	2005-12-01	100	6,714
101,9 (4)	-	6,63	2000-03-30	2009-06-01	100	6,632
<hr/>						
501,9						

(1) Les intérêts sont payables semestriellement.

(2) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(3) Cet emprunt a été réalisé sur le marché public canadien.

(4) La Caisse de dépôt et placement du Québec a souscrit en entier à ces emprunts.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

FINANCEMENT À COURT TERME

Au cours de l'exercice 1999-2000, les activités de financement à court terme sur marges de crédit ont totalisé un volume de transactions de 6,4 millions de dollars. Au 31 mars 2000, l'encours de ces marges était de 15,1 millions de dollars.

La majorité des opérations de financement à court terme ont été financées à même des emprunts réalisés par le gouvernement pour les besoins de Financement-Québec. Des emprunts à court terme ont également servi au financement de certains prêts à long terme. L'encours total des emprunts à court terme totalisait 122,6 millions de dollars au 31 mars 2000.

Les besoins d'emprunts temporaires ont été réduits d'un montant de 13,5 millions de dollars correspondant à la somme des bénéfices non répartis, du capital-actions et du surplus d'apport de Financement-Québec.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de Financement-Québec ont été dressés par la direction de la Société qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction de la Société maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction de la Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Société conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction de la Société s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.

Vice-président exécutif

Président-directeur général

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

Québec, le 7 juillet 2000

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre des Finances,

J'ai vérifié les bilans de Financement-Québec au 1^{er} octobre 1999 et au 31 mars 2000 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice de 6 mois terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 1^{er} octobre 1999 et au 31 mars 2000, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de 6 mois terminé le 31 mars 2000 selon les principes comptables généralement reconnus.

Le vérificateur général du Québec,

Guy Breton, FCA

Québec, le 7 juillet 2000

Financement-Québec

Rapport d'activités
1999-2000

ÉTATS FINANCIERS

Résultats et bénéfices non répartis de l'exercice de 6 mois terminé le 31 mars 2000

(en milliers de dollars)

REVENU NET D'INTÉRÊTS

Intérêts sur prêts	117 033
Amortissement des escomptes et primes sur prêts	1 647
Intérêts sur avances du Fonds consolidé du revenu	(116 287)
Amortissement des escomptes et primes sur avances du Fonds consolidé du revenu	252

2 645

AUTRES OPÉRATIONS

Frais d'émission de prêts imputés aux emprunteurs	680
Frais d'administration imputés aux emprunteurs	532

1 212

3 857

FRAIS D'OPÉRATION ET D'ADMINISTRATION

Traitements, salaires et allocations	5
Services professionnels, administratifs et autres	30
Entente de services avec le ministère des Finances du Québec	256

291

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

3 566

Financement-Québec

Rapport d'activités
1999-2000

Bilan

	Bilan au 31 mars 2000	Bilan d'ouverture au 1 ^{er} octobre 1999
	(en milliers de dollars)	
ACTIF		
Prêts (note 3)	3 773 243	3 441 739
Intérêts courus sur prêts	74 719	83 637
	<u>3 847 962</u>	<u>3 525 376</u>
Encaisse	104	-
Débiteurs	175	189
	<u>3 848 241</u>	<u>3 525 565</u>
PASSIF		
Avances du Fonds consolidé du revenu (note 4)	3 706 365	3 388 724
Intérêts courus sur avances du Fonds consolidé du revenu	68 777	77 939
Primes et escomptes reportés sur avances	56 388	58 713
Créditeurs	2 970	-
Revenus reportés	175	189
	<u>3 834 675</u>	<u>3 525 565</u>
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 5)	100	-
Surplus d'apport	9 900	-
Bénéfices non répartis	3 566	-
	<u>3 848 241</u>	<u>3 525 565</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vice-président exécutif

Président-directeur général

Financement-Québec

Rapport d'activités
1999-2000

Flux de trésorerie de l'exercice de 6 mois terminé le 31 mars 2000

(en milliers de dollars)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Bénéfice net	3 566
Ajustements pour :	
Amortissement des escomptes et primes sur prêts	(1 647)
Amortissement des escomptes et primes sur avances du Fonds consolidé du revenu	(252)
	<hr/>
	1 667
Variation des éléments hors caisse liées à l'exploitation	
Diminution des intérêts courus sur prêts	8 918
Diminution des débiteurs	14
Diminution des intérêts courus sur avances du Fonds consolidé du revenu	
Augmentation des créditeurs	(9 162)
Diminution des revenus reportés	2 970
	<hr/>
	(14)
	2 726
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation	<hr/>
	4 393

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Prêts	(536 124)
Remboursement de prêts	206 267
	<hr/>
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	<hr/>
	(329 857)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Avances du Fonds consolidé du revenu	2 100 549
Remboursement d'avances du Fonds consolidé du revenu	(1 784 981)
Mise de fonds du ministère des Finances du Québec	10 000
	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<hr/>
	325 568
ENCAISSE	<hr/>
	104

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 123 459 675 \$.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
--

1. CONSTITUTION, OBJET ET FINANCEMENT

Financement-Québec (la «Société») a été instituée par la *Loi sur Financement-Québec* (1999, chapitre 11) entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1999. La Société est une personne morale à fonds social, mandataire de l'État.

Le 1^{er} octobre 1999, la Société a acquis les droits et a assumé les obligations découlant des transactions financières, des avances, des prêts effectués ainsi que des contrats conclus aux fins des activités du Fonds de financement par le ministre, à titre de gestionnaire du fonds, à l'égard des organismes publics visés par la loi constitutive de la Société.

La Société a pour objet principal de fournir des services financiers aux organismes publics. Elle peut les financer directement en leur accordant des prêts ou en émettant des titres de créances en leur nom. Elle les conseille en vue de faciliter leur accès au crédit et de minimiser leur coût de financement et, à cette fin, élabore des programmes de financement. Elle peut également gérer les risques financiers de ces organismes, notamment les risques de trésorerie et les risques de change. La Société peut, en outre, fournir aux organismes publics des services techniques notamment en matière d'analyse et de gestion financières.

La Société impute aux emprunteurs des frais d'émission de prêts pour compenser ceux encourus par la Société ou le gouvernement sur les emprunts effectués pour le compte de Financement-Québec. La Société impute également aux emprunteurs des frais d'administration. Les montants des frais imputés sont soumis à l'approbation du gouvernement.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés par la direction de la Société selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Frais et revenus reportés

Les frais et revenus reportés sont amortis sur la durée restante de chaque titre selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Conversion des devises

Les prêts et les avances du Fonds consolidé du revenu libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur à la date du bilan. Le montant remboursable en monnaie du Canada en vertu des contrats d'échange de devises est déterminé au cours du change prévu dans ces contrats.

Financement-Québec

Rapport d'activités
1999-2000

3. PRÊTS

	<u>31 mars 2000</u>	<u>1^{er} octobre 1999</u>
	(en milliers de dollars)	
Emprunteurs		
Commissions scolaires	2 201 979	1 904 885
Collèges d'enseignement général et professionnel	278 774	230 494
Établissements régis par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5)	1 028 801	1 039 160
Établissements universitaires	263 689	267 201
	<u>3 773 243</u>	<u>3 441 739</u>

Les échéances et les taux d'intérêt sur les prêts consentis par la Société sont, sauf quelques exceptions, identiques à ceux des avances reçues du Fonds consolidé du revenu à cette fin compte tenu des contrats d'échange de devises et de taux d'intérêt, le cas échéant. Toutefois, compte tenu des sommes disponibles, la Société peut consentir de nouveaux prêts à même les remboursements des prêts échus. Ces nouveaux prêts sont assortis de taux d'intérêt et d'échéances qui peuvent différer des conditions de l'avance reçue à l'origine.

Le solde à amortir au cours des années subséquentes des escomptes et primes sur prêts est de 9 844 502 \$ au 31 mars 2000.

Financement-Québec

Rapport d'activités
1999-2000

4. AVANCES DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

Remboursable en monnaie du Canada	31 mars 2000		(en milliers de dollars)	1 ^{er} octobre 1999	
	Échéance Exercice	Montant		Taux (%)	Montant
2000		192 597	5,28 ; 5,11 ; 5,28 ; 10,00 et 7,25		375 116
2001		204 280	10,25 ; 10,24 ; 7,222 ; 7,153 et 6,849		204 280
2002		609 364	9,25 ; 7,00 et 5,25		609 364
2003		792 136	9,10 ; 7,60 ; 7,61 ; 7,599 et 7,50		792 136
2005 – 2009		1 536 911	9,50 ; 6,7115 ; 6,00 ; 7,75 ; 6,50 ; 6,98 ; 11,00 ; 5,50 et 6,63		1 035 011
2011		75 166	9,50		75 166
2023		162 586	9,375		164 326
		<u>3 573 040</u>			<u>3 255 399</u>
Plus : Contrats d'échange de devises en monnaie du Canada		<u>133 325</u>			<u>133 325</u>
Total en monnaie du Canada		<u>3 706 365</u>			<u>3 388 724</u>

Financement-Québec

Rapport d'activités
1999-2000

	31 mars 2000		1 ^{er} octobre 1999
Remboursable en monnaie des États-Unis			
Échéance	Montant	Taux (%)	Montant
Année financière			
2002	106 508	6,273 ; 6,30 et 6,359	106 508
2007	3 466	6,115	3 466
	109 974		109 974
Moins : Contrats d'échange de devises en monnaie du Canada	109 974		109 974
Total en monnaie des États-Unis	-		-
Remboursable en monnaie du Japon			
Échéance	Montant	Taux (%)	Montant
Année financière			
2003	23 351	6,383	23 351
Moins : Contrats d'échange de devises en monnaie du Canada	23 351		23 351
Total en monnaie du Japon	-		-
Total des avances du Fonds consolidé du revenu	3 706 365		3 388 724

Instruments dérivés

Financement-Québec utilise des instruments dérivés, notamment des contrats d'échange de devises et de taux d'intérêt, pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt relatifs aux avances du Fonds consolidé du revenu. Les montants nominaux des contrats d'échange de taux d'intérêt en monnaie du Canada sont de 178,3 millions de dollars.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

5. CAPITAL-ACTIONS

- Description

Autorisé :

1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune

Émis et payé :

1 000 actions 100 000 \$

Les actions de la Société sont détenues par le ministre des Finances du Québec.

- Opérations de l'exercice

Au cours de l'exercice, la Société a reçu 100 000 \$ en paiement de 1 000 actions.

Le solde du capital-actions non émis, soit 99 900 000 \$, sera payé en un ou plusieurs versements avec l'approbation préalable du gouvernement du Québec aux conditions qu'il déterminera.

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

Financement-Québec

*Rapport d'activités
1999-2000*

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES MEMBRES DE LA DIRECTION DE FINANCEMENT-QUÉBEC

De part sa loi constitutive, Financement-Québec est gérée par un conseil d'administration de neuf membres nommés par le ministre des Finances. Le président-directeur général de Financement-Québec est désigné par le ministre des Finances.

Le conseil d'administration de Financement-Québec est composé des membres suivants :

Nom	Fonction à Financement-Québec	Fonction hors de Financement-Québec
1. Bernard Turgeon	Président du Conseil et président-directeur général	Sous-ministre adjoint au financement, à la gestion de la dette et aux opérations financières, Ministère des Finances
2. Jacques Poirier	Vice-président du Conseil et vice-président exécutif	Directeur général des politiques financières, Ministère des Finances
3. Claude Royer	Vice-président aux Finances et secrétaire	----
4. François Turenne	Administrateur	Sous-ministre associé, Ministère de la Santé et des Services sociaux
5. Yvan Dussault	Administrateur	Sous-ministre adjoint, Ministère de l'Éducation
6. Gilles Désy	Administrateur	Directeur du service du financement municipal, Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
7. Michel Beaudet	Administrateur	Directeur des opérations de Trésorerie, Ministère des Finances
8. Gaston Simoneau	Administrateur	Directeur du financement à long terme, Ministère des Finances
9. Nathalie Parenteau	Administratrice	Directrice par intérim du Fonds de Financement, Ministère des Finances